



*Le programme de cette formation a été co-construit en partenariat avec Michel Delhon Conseiller animateur développement local de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et le GIEE ASSOCIATION PRAIRIE SEMENCE BIODIVERSITE PATRIMOINE.*

## OBJECTIF DE FORMATION

APPRÉCIER LA QUALITÉ D'UN LOT DE SEMENCES FOURRAGÈRES, NOTAMMENT INDIGÈNES

IDENTIFIER LES PRINCIPALES ESPÈCES FOURRAGÈRES

OPTIMISER LA VALER AGRONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LEURS PRAIRIES

## CONTENU DE LA FORMATION

Présentation des critères d'appréciation de la qualité d'un lot de semences (homogénéité, pureté, aspect visuel).

Appréciation sensorielle et visuelle de plusieurs échantillons de semences fourragères avec mise en pratique.

Échanges autour des implications techniques sur les performances fourragères (rendement, résilience, biodiversité...)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

Apports théorique du formateur. Échanges avec les stagiaires, réalisation

### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

## DATES ET HORAIRES

Lundi 15 septembre 2025 de 9H à 14H

**SOIT 5H DE FORMATION**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

### Public

Les agriculteurs de Haute-Saône et départements limitrophes

### Prérequis

Aucun

## LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Secteur VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

## INTERVENANTS

Maxime VIAL, de VIAL Prairies, conseil et formation sur la récolte de semences prairiales indigènes en mélange. Producteur de semences certifiées « Végétal Local » et Michel DELHON, conseiller animateur « Développement local », de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

## RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

**Responsable de formation** : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **05 septembre 2025**, via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

## PRIX

### Pour les contributeurs VIVEA

Prise intégralement en charge par le fond de formation VIVEA

### Pour les non-contributeurs

200 euros

## HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38